

Plus de 18 millions d'euros d'aides pour l'Auvergne

La Commission Permanente du Conseil régional d'Auvergne s'est réunie le 7 décembre 2009 et a attribué plus de **18 millions d'euros d'aides**. Parmi les principaux secteurs aidés : le **développement économique (6,08 millions € dont 2,5 millions pour l'agriculture)**, aménagement du territoire (5 millions €), la formation professionnelle et l'apprentissage (1,8 million €), enseignement secondaire et supérieur (1,8 million €).

En Haute-Loire : plus de 140.000 € pour le développement économique, 92.700 € pour la promotion touristique, 239.380 € pour des travaux sur la ligne ferroviaire entre Aurillac et Arvant, plus de 148.000 € pour l'environnement...

Ont notamment été attribués :

Économie

- Aide aux structures de Transfert de technologies : 747.588 € sont attribués à plusieurs structures dont 113.750 € à l'ADIV notamment pour l'animation du pôle innoviandes, 183.000 € au pôle technologique Casimir et 102.600 € à la société Numtech.
- Fonds régional pour l'ancrage des entreprises (FRAE) : 77.600 € à la SARL Ligertex à Mazeyrat d'Allier.
- Aide régionale aux fonds propres : 45.000 € à la SARL AMV Méca à Yssingaux.
- Soutien aux structures et acteurs de l'économie sociale et solidaire : 47.810 € à 7 structures dont 2 en Haute-Loire.

Tourisme

- Accompagnement des Agences Locales de Tourisme (ALT) qui mutualisent la promotion et la production touristiques sur les territoires : 69.000 € à l'ALT Pays du Velay.
- Hébergements Nattitude pour promouvoir une offre d'hébergements de qualité : 23.700 € à 4 structures de Haute-Loire.

Agriculture

- Installation et la transmission en agriculture : 147.200 € à 17 exploitants dont 4 en Haute-Loire + 67.900 € à la Chambre départemental d'Agriculture 43 au titre du conseil à l'installation.
- Plan régional en faveur des bâtiments d'élevage : 91.355 € à 13 bénéficiaires du 43.
- Développement de l'agriculture biologique : 223.296 € au titre du bonus bio qui comprend le maintien des agriculteurs en agriculture bio et 80.150 € à la SARL Miellée Sauvage au titre de l'appel à projets « objectif bio » pour la création d'une miellerie biologique collective.
- Contrats de valorisation et de qualité : 283.839 € sont attribués dont 81.339 € au titre de l'appel à projet « Valorisation des produits ».

Enseignement secondaire

- Fonctionnement des lycées et lycées professionnels : 75.588 € de dotations complémentaires accordés à 6 établissements de Haute-Loire.
- Équipement des lycées publics : 223.400 € à 12 établissements dont 3 en Haute-Loire.

Formation professionnelle et apprentissage

- Actions collectives de formation professionnelle : 25.100 € attribuée au Greta du Velay pour la formation de personnes sans emploi.
- Fonds d'intervention formation : 99.720 € attribués à plusieurs structures dont 20.020 € à l'entreprise Union Plastic à Saint-Didier-en-Velay.

- 385.157 € attribués au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) pour le financement de parcours de formation en vue d'accéder à un emploi d'une qualification supérieure.
- Contrats « qualité » en faveur des CFA destinés à améliorer la qualité des formations ouvertes par la voie de l'apprentissage : 33.117 € sont attribués au CFA de Bains.

Enseignement supérieur

- Recherche et innovation technologique : 830.864 € attribués dont 580.284 € au titre de la mise en œuvre du nouveau dispositif « nouveaux chercheurs » visant à soutenir les travaux de recherche de 6 enseignants chercheurs nouvellement en poste dans les laboratoires auvergnats.

Aménagement du territoire

- « Contrats Auvergne + » : 317.507 € sont attribués à 4 Communes et Communauté de communes de Haute-Loire.

Politique régionale du logement et de l'Habitat

- 30.000 € à l'Opac 43 pour l'augmentation de l'offre locative, dans le cadre du programme de promotion de la mixité sociale + 129.000 € pour la création d'habitat en milieu rural

Environnement – Politique de l'énergie

- Politique de l'eau : 28.557 € accordés au SMAT du Haut Allier et au CG 43 dans le cadre des contrats de rivière.
- Politique de l'eau : 89.000 € à l'établissement public Loire pour la mise en place d'une étude de prévision, prévention et protection de l'ensemble du bassin de la rivière Allier face au risque inondation + la réalisation de 30 diagnostics de vulnérabilité aux inondations sur le département.
- Plan Bois Energie : 31.107 € sont accordés à 4 bénéficiaires de Haute-Loire pour le financement de chaudières bois.
- 25.103 € à la ligue de protection des oiseaux Auvergne dans le cadre du programme de structuration et d'amélioration des connaissances sur l'avifaune.

Communications et Transports

- CPER ferroviaire : 239.380 € pour la réalisation des travaux de relèvement de vitesse sur la ligne ferroviaire entre Aurillac et Arvant.

Culture

- 262.000 € à 5 structures pour la création et la production cinématographique.
- 47.911 € pour la réalisation de travaux de restauration du patrimoine mobilier protégé en Haute-Loire, comme l'autel et le retable de la Chaise Dieu.
- 50.000 € à la commune de Retournac pour le financement d'activités au musée des manufactures de dentelles.

Jeunesse et vie associative

- « Emplois tremplins » : 70.000 € à l'association Accro'nat à Yssingaux et Allô la lune à Blesle.

Coopération interrégionale

- Dans le cadre de la coopération avec la Chine, 105.000 € pour permettre à l'ARDE de mener une mission de promotion de l'économie auvergnate auprès des entreprises chinoises et en soutien à la recherche sur l'économie du Liaoning.